



Autism
Alliance of Canada

Alliance canadienne de
l'autisme

Cycle budgétaire fédéral Aperçu

Alliance canadienne de l'autisme
Juillet 2024

Le budget fédéral est un document présenté chaque année au printemps qui expose les priorités financières du gouvernement, y compris les plans d'imposition et de dépenses, pour l'année suivante.

Été - automne : Consultations de la commission des finances

Le Comité des finances de la Chambre des communes entame des consultations prébudgétaires. Des particuliers et des organisations soumettent des mémoires et la commission tient des audiences publiques.

Début de l'hiver : Rapport de consultation de la commission des finances

Le Comité fait des recommandations au gouvernement pour le prochain budget. Le gouvernement examinera ces recommandations, mais n'est pas obligé d'y donner suite.

Hiver : Consultations du département des finances

Le ministère des Finances lance ses consultations prébudgétaires. Celles-ci comprennent généralement un court quiz et la soumission de mémoires. Le gouvernement examinera les recommandations, mais n'est pas obligé d'y donner suite.

Début du printemps : Présentation du budget

Le ministre des Finances présente au Parlement le budget du gouvernement pour l'année fiscale à venir.

Printemps : Dépôt des documents, examen et votes

Le gouvernement dépose son budget principal et les plans de ses ministères pour l'année fiscale à venir. La Chambre des communes et le Sénat examinent et votent le(s) projet(s) de loi de finances. C'est ainsi que le Parlement approuve officiellement les dépenses du gouvernement.

Automne : Déclaration économique d'automne

Le ministre des finances présente une mise à jour économique et fiscale, fournissant des informations sur la croissance économique du pays et l'état des finances publiques. Le gouvernement présente ses comptes publics, qui décrivent les dépenses réelles du gouvernement au cours de l'année.